

Date de génération de ce justificatif : 22/11/2024

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

M. KERLEAU Didier – Successions vacantes

Référence : L016930

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 27 janvier 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Successions vacantes

Par décision du TJ de QUIMPER en date du 06/01/2023 le Directeur régional des Finances Publiques de Bretagne et d'Ille et Vilaine, – AVENUE JANVIER – , BP 72102 35021 Rennes, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. KERLEAU Didier décédé le 02/06/2022. Réf. 0358100259. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

[Consulter cette annonce en ligne](#)